



**FEDERATION DES SPORTS DE DANSE
DE FRANCE et Danses de Loisir**

***BULLETIN FEDERAL
D'INFORMATION
N° 119***



*A l'intérieur :
Nouveau code de l'éducation
Avec annexe « danse pour jeunes... »*

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INCENDIE

Gardez votre calme
Déclenchez l'alarme

Appelez le **18 OU 112**
Service sécurité

N°:

Attaquez le foyer à la base, avec un extincteur approprié

Dans la fumée, baissez vous : l'air frais est près du sol

ÉVACUATION

A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable

M.

Suivez les indications du guide d'évacuation

Dirigez vous vers les sorties les plus proches et le point de rassemblement

N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charge

ACCIDENT

En cas d'accident, prévenez :

SAMU
15 OU 112

INFIRMERIE

N°:

HÔPITAL

N°:

PRÉVENTION

Laissez libres les issues de secours

N'encombrez pas les moyens de secours

Ne détériorez pas les dispositifs de sécurité (extincteurs, trappes de désenfumage...)

Ne stationnez pas votre véhicule devant les bouches d'incendie

RESPONSABLES DE SÉCURITÉ

M. N°

M. N°

M. N°

LIFEBOX
LA SÉCURITÉ SERVICES COMPRIS

Affichage Obligatoire dans toute Salle de Danse



Chers Adhérents et Amis,

Nous vous souhaitons tout le courage du monde pour reprendre après cette horrible période ??

Et que vive la Danse !!!

*F.S.D.
R. Dolléans*



BULLETIN D'INFORMATION

n° 119 JUIN/JUILLET 2021

SOMMAIRE

- 2 Consignes de sécurité (affichage obligatoire)
- 4 * La F.S.D.
- 5 * Cotisations et licences
- 6 * Formation Professionnelle Danse de Salon : livres techniques FSD

- 7 * Le site F.S.D. : www.fededanse.fr.

*Et, à l'intérieur, très important,
le nouveau Code de l'Education
avec Annexe relative à
l'enseignement aux mineurs*

Et ne tardez pas à payer votre adhésion (qui couvre la R.C. de votre structure) et à LICENCIER TOUS VOS ADHERENTS au fur et à mesure de leur inscription (contrairement à une idée reçue, ILS NE SONT JAMAIS COMPRIS DANS LA R.C. DE VOTRE CLUB OU ECOLE, et la licence couvre leur R.C. individuelle qu'il vous incombe de souscrire : un accident peut se produire en début comme en fin de saison.

Et la licence à 10 €, souscrite pour tous les membres présents aux séances, couvre également les droits SACEM/SPREE sur vos séances régulières et stages réservés à vos licenciés.

La FSD continue inlassablement son travail en faveur de la Danse, des Danseurs et de leurs Enseignants : licence assurance + Sacem maximum à un prix minimum, informations juridiques et fiscales permettant à ses adhérents de respecter la réglementation dans les meilleures conditions, travail de terrain pour recenser et regrouper toutes les structures encore inorganisées, enseignement en milieu scolaire pour les jeunes et stages de formation et de préparation aux examens danse de couple pour améliorer le niveau des enseignants et offrir au public un label de qualité chez nos enseignants diplômés.

FSD.



La F.S.D.



La F.S.D., créée en 1991 à l'initiative du fonctionnaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports en charge des fédérations unisport, sous le nom de Fédération Française des Sports de Danse FFSD, avait, à l'origine, reçu la mission de gérer toutes les activités relatives aux danses de couple (salon, rock, sportive, etc...), danses que l'on pourrait aussi définir comme « les danses de la salle », par opposition aux « danses de la scène » qui devenaient, ou plutôt qui restaient, le domaine traditionnel de la F.F.D.a.c.e.c. (Fédération Française de Danse d'Art Chorégraphique et d'Expression Corporelle).

Roger Dolléans, qui avait reçu la mission d'en composer les statuts et règlements, sous le contrôle et l'approbation du Ministère, en avait été, par voie de conséquence, désigné comme premier Président. Toutes les fédérations nationales de danse de compétition avaient été informées par le Ministère que seule, la FFSD pouvait organiser les compétitions désignant les représentants français aux championnats du Monde et d'Europe et de délivrer les titres correspondants.

Quelques années plus tard, à la suite du départ à la retraite du fonctionnaire responsable, la FFSD, craignant peut-être de perdre sa délégation de pouvoirs, décida, sans concertation, de reprendre toutes les danses sous son égide, en changeant son sigle en F.F.D.

Bien que cette « reprise en main » aie reçu l'aval du nouveau responsable ministériel, les principaux dirigeants de la F.F.S.D., désolés de cette décision qui allait à l'encontre d'un développement positif, décidèrent, tout en prenant acte de la gestion des compétitions des danses de couple par la FFSD (délégué de pouvoir), d'une part, de maintenir la F.S.D., d'autre part, de s'ouvrir à toutes les formes de danse, pour mettre les deux organismes fédéraux sur un même plan, en attendant une évolution plus rationnelle des instances ministérielles.

A cette époque les 2 fédérations mondiales (de danse de couple, en fait), jusque-là partenaires, se séparèrent, l'une promotionnant une danse plus « sportive » dans l'espoir d'obtenir des épreuves « danse » aux Jeux Olympiques (*plus haut, plus vite, plus fort...*), l'autre, le World Dance Council, une danse plus artistique et expressive correspondant mieux à l'esprit des danses exécutées...

La F.S.D. décida de travailler dans le cadre du World Dance Council (amateur league) et recommença en conséquence à y organiser des compétitions pour ses adhérents spécialistes. Cette évolution vient de se concrétiser par l'accord « CFPD » « AMDF » « AMDF-AL » (seuls groupements français reconnus par le World Dance Council) et « F.S.D. » (1)

Elle n'en continue pas moins à gérer toutes les formes de danse qui décident de faire appel à elle, pour la qualité de ses services, leur faible coût, etc...

Roger Dolléans
Président FSD

COTISATIONS ET LICENCES

Procédure en service

Désormais, les adhérents F.S.D. ont la possibilité d'utiliser une procédure directe qui aidera la F.S.D. à continuer à vous offrir les mêmes services sans augmentation de frais, donc de cotisations et licences.

Le site F.S.D. devient interactif et offre un « masque de saisie » qui permet à toutes les structures qui le désirent de saisir directement leurs adhérents sans plus avoir à les envoyer par poste ou par mail, (sauf bien sûr aux adhérents dont l'organisation interne est entièrement conditionnée à l'actuelle procédure).

Avantages : diminution du délai requis pour assurer les pratiquants, diminution du travail de saisie et de correction des déclarations au niveau du secrétariat, et donc maintien pour encore une bonne durée des tarifs actuels. Le déclarant reçoit désormais la copie de sa déclaration.

Vous continuez bien sûr à envoyer le règlement prévu par chèque et par courrier postal EN SPECIFIANT A CHAQUE ENVOI LE NOM ET L'ADRESSE AUXQUELS IL FAUT VOUS POSTER LES LICENCES : MERCI !!!

Pour une bonne clarté, il est prévu de continuer à imprimer au siège les licences individuelles et de les envoyer aux structures adhérentes.

Le service assurances R.C. et droits d'auteur sera sans changement.



Livres Techniques de Danse par Couple pour la préparation des Enseignants

« danse de salon » et « danse sportive »

TECHNIQUE DES DANSES STANDARD par Roger DOLLEANS

Les 5 danses standard (Valse Lente - Tango - Slowfox - Valse Viennoise - Quickstep)
expliquées et détaillées en français, conformément à la technique internationale.

Commande à adresser à Roger et Michèle Dolléans 7 Rue des Oliviers 11540 ROQUEFORT des Corbières
avec un chèque de 50 Euros

TECHNIQUE DES DANSES LATINES par Simonne GERMAIN

Les 5 danses latines (Rumba-Chacha - Samba - Paso Doble - Jive)
fidèlement traduites en français de Walter Laird, avec son autorisation

Commande à adresser à Simonne Germain Impasse Abbé Grégoire 06000 - NICE
avec un chèque de 50 Euros

TECHNIQUE DE ROCK'N ROLL de Bachir ARAR

Rédaction et Mise en pages par Christine Boutaud

Commande à adresser à Editions EFAC 40 Rue Charles Infroit 78570 ANDRESY
ou à F.S.D. 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières
avec un chèque de 37 Euros

CHOREGRAPHIE DE SLOWFOX par Roger DOLLEANS

36 figures de compétition de haut niveau, présentées dans l'une de
leurs exécutions possibles, avec des exemples d'entrées et de sorties

Commande à adresser à Roger et Michèle Dolléans 7 Rue des Oliviers 11540 ROQUEFORT des Corbières
avec un chèque de 33 Euros

INITIATION A LA SALSA par Sébastien MASSARO

Méthode au carrefour des divers styles :

Cubaine, Portoricaine, New-Yorkaise et Los Angeles

Commande à adresser à F.S.D. 7 rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des CORBIERES
avec un chèque de 30 Euros

LE TANGO ARGENTIN par André MASSARO

Méthode pour la préparation des diplômes

Commande à adresser à F.S.D. 7 rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières

avec un chèque de 30 Euros

STYLE SOCIAL FRANÇAIS par Roger Dolléans

Valse, Tango et Paso : préparation aux examens d'enseignant

Commande à adresser à : Roger Dolléans 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières
avec un chèque de 20 Euros

PEDAGOGIE PRATIQUE

« Danses de Couple »

par Denis Coc et Anne Sophie Aubrun

Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières

avec un chèque de 20 Euros

ANATOMIE HUMAINE

Généralités, par Anne Sophie Aubrun et Denis Coc

Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières

avec un chèque de 20 Euros

HISTOIRE DES DANSES DE COUPLE par Jacqueline Authier

D'où viennent nos pas ... ?

Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières

avec un chèque de 23 Euros

NOTIONS DE MUSIQUE pour les Danses par Couple

par Marc Authier et Cécile Pateau

Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières

avec un chèque de 18 Euros

LE SITE F.S.D. EST EN SERVICE :

En vous rendant à la rubrique "Implantation" vous pourrez déjà vérifier que les informations vous concernant figurent bien, qu'elles sont à jour et exactes : pour beaucoup d'entre vous ce ne sera pas le cas, car les questionnaires que vous nous avez adressés remplis datent souvent de plusieurs années et vous ne nous faites que rarement connaître les modifications intervenues.

NE NOUS TELEPHONEZ PAS ! Adressez une fiche détaillée et surtout ne manquez pas de préciser au verso, la ville principale où s'exerce votre activité, ainsi que toutes les autres villes où vous avez une activité annexe.

Cela nous permettra de mettre le Site à jour périodiquement.

Sauf exception, il vous est demandé de saisir vos licences directement grâce à un « masque de saisie » spécifique : merci d'utiliser ce processus désormais si cela n'est pas incompatible avec votre organisation propre ...

www.fededanse.fr



La F.S.D., c'est :

- ❑ mettre ensemble les forces de la Danse,
- ❑ répondre aux attentes des clubs et écoles,
- ❑ offrir la compétence et la qualité.

C'est aussi :

- un accueil toujours disponible,
- une assurance maximum,
- une licence minimum,
- la couverture Sacem/Spree pour les adhérents qui licencient tous les participants

Fédération des Sports de Danse de France
et danses de loisir F.S.D.

7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières
☎ 04 68 48 22 09 – e.mail : contact@fededanse.fr

Apprivoiser son corps pour améliorer sa confiance en soi